

Annexes

Département de la Culture Musicale

Formation Musicale

(Marie BERNIS, Christine LAHORGUE, Corinne PROVOST,

Cédric CIEUTAT, Hélène COLIN)

Chant Choral

(Corinne ARNAUD, Cédric CIEUTAT)

Chant à danser

(Emilie MANESCAU, Pascal CAUMONT)

Ecriture et Culture Musicale

(Laurent CARLE)

Technique du son

(Jérôme HALLAY)

Former un musicien autonome, curieux et épanoui, relier l'ensemble des enseignements musicaux sont les buts essentiels des cours de ce département. Développer sa culture musicale à travers l'écoute d'esthétiques variées, acquérir des réflexes musicaux tels le phrasé, le rythme, l'harmonie par la pratique du chant choral, utiliser son instrument pour mémoriser et improviser, déchiffrer, développer son autonomie en comprenant le langage musical écrit : la formation musicale accompagne l'élève de l'oralité à la partition par tous les chemins musicaux.

Formation musicale

I. Eveil musique et danse ¹:

Le cours a une durée d'1h. Il est dispensé par deux professeurs : un professeur de danse et un de formation musicale.

Les objectifs de ce cycle d'éveil sont :

- Découverte du corps et de la voix.
- Développement des aptitudes au jeu en rapport avec le temps (le sonore) et l'espace (le corporel)
- Apprentissage ludique d'éléments gestuels et musicaux simples.
- Mise en situation individuelle et collective.
- Découverte de classes instrumentales.
- Rencontre avec des danseurs et des musiciens

II. Initiation ² :

Le cycle « initiation » est, pour l'élève, un temps d'expérimentation pour acquérir une approche de la danse et de la musique dans le prolongement du cycle d'éveil.

1) Contenu

➤ **Initiation Musique :**

- **Année 1** Initiation musicale 1h : les enseignements sont basés essentiellement sur l'oralité alliant chant et formation musicale
45min de découverte instrumentale (par session dans les classes d'instrument).

** L'élève a la possibilité de commencer un instrument selon certains critères à voir avec les professeurs d'instrument *.*

** La première année est une année de stage ; un bilan est fait en fin d'année pour déterminer la poursuite dans la discipline ou une réorientation vers un autre instrument.*

- **Année 2** Initiation musicale : 1h30 de formation musicale et de chant choral (2 modules de 45mn dont un d'oralité)
Ou Initiation Musicale ICD (instrument et chant à danser) : 1h30 (2 modules de 45mn d'oralité)

¹ Accessible dès 4 ans (moyenne section de maternelle) pour une durée de 2 ans.

² Accessible dès 6 ans (CP) pour une durée de 2 ans.

30min de cours d'instrument

En initiation 2, l'élève a la possibilité d'intégrer une classe ICD (instrument et chant à danser). Une équipe d'enseignants travaille en concertation afin de relier tous les enseignements (instruments, formation musicale, chant, pratique d'ensemble).

Contenu de la classe ICD

La base de l'enseignement est le chant à danser. Les textes appris de manière exclusivement orale servent de support pédagogique aux apprentissages de la formation musicale.

Ainsi sont développées les notions de rythmes et de pulsation, d'échelles de sons et intervalles, mémorisation et transposition...

L'atelier de pratique collective s'organise autour des mêmes chants que les enfants jouent et accompagnent sur leur instrument.

Le professeur d'instrument travaille en adéquation avec les enseignants de formation musicale et aborde les apprentissages par l'oralité.

Organisation :

45min de chant à danser

45min de formation musicale

30min de cours d'instrument

➤ **Initiation Danse et Musique :** 45min hebdomadaire de Danse

L'accès se fait sur un test afin d'évaluer la motivation de l'élève et ses aptitudes.

- **Année 1 :** 1h hebdomadaire de Formation Musicale et chant Choral
45min de découverte instrumentale (par session dans les classes instrumentales)

- **Année 2 :** 1h30 hebdomadaire de Formation Musicale et chant Choral (deux modules de 45 min)
30min de cours d'instrument

2) Objectifs visés au terme de l'initiation :

- Exploration du sonore.
- Mémorisation et maîtrise d'un répertoire de chansons.
- Initiation au langage musical.
- Approche instrumentale et exploration du vocabulaire technique musical

A l'issue de ce cycle, l'élève a acquis une idée plus précise de ce que peut lui proposer le Conservatoire. Il peut faire le choix d'intégrer le 1er cycle Musique, où il pourra acquérir les bases nécessaires à sa pratique musicale et/ou intégrer le 1er cycle Danse.

III. Cycle 1³ et cycle accéléré⁴:

1) Contenu :

L'élève peut choisir entre deux cursus :

- **1C1, 1C2, 1C3 :** 1h30 Formation musicale
45min de chant choral
30 à 45min de pratique instrumentale (selon le niveau)
- **Classes ICD** 45min de chant à danser
45min de Formation musicale
45min de pratique collective instrumentale
30 à 45 min de pratique instrumentale ou vocale individuelle (selon le niveau)

Au cours de ce cycle, l'élève a la possibilité d'intégrer plusieurs pratiques collectives:

- initiation à l'orchestre
- jeunes voix (du CE2 à la 5^{ème})
- structures Baschet (initiation à l'improvisation)
- participation aux spectacles et classes ouvertes

Les élèves débutants souhaitant intégrer le conservatoire et ayant plus de 9 ans (du CM1 à la 6^{ème}) ont la possibilité d'intégrer un cours de 1C1 accéléré (1C0). L'organisation des études est identique. Le but est d'amener l'élève en fin de cycle 1 sur une durée plus réduite (2 à 3 ans).

2) Objectifs visés au terme du cycle 1 :

- Acquisitions de fondamentaux musicaux grâce à un dosage harmonieux entre oralité et langage écrit.
- Autonomie dans les méthodes de travail vers la réalisation musicale.
- Accès aux divers langages musicaux à travers l'écoute d'œuvres, l'étude de partitions et d'activités d'invention.

³ Accessible dès 8 ans (CE2) pour une durée de 3 à 5 ans.

⁴ Accessible dès la 5^{ème}

Les élèves débutants ou non, ayant 12 ans et plus (5^{ème} et au-delà), ont la possibilité d'intégrer les cours de Cycle accéléré visant à assimiler sur une période plus rapide les acquisitions du 1er et début 2ème cycle.

Organisation des études du cycle accéléré :

- **cycle accéléré 1:** programme du 1^{er} cycle.
 - 1h30 de Formation musicale et 45 mn de chant choral
 - 30 à 45 min de pratique instrumentale ou vocale
- **cycle accéléré 2:** programme de fin de 1er cycle/ début 2ème cycle.
 - 1h30 de FM et 45 mn de chant choral
 - 30 à 45 min de pratique instrumentale ou vocal
 - Participation à une pratique collective


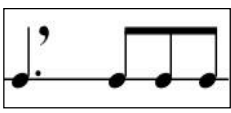
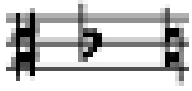
A l'issue de ce cours, les élèves intègrent les classes de 2ème cycle après validation.

3) Acquisitions et évaluation :

➤ **1C1**

- ◆ Travail rythmique/Théorie

	Acquisitions
--	---------------------

<p>Binaire</p>	<p>Rythmes avec silences associés</p>  <p>La mémoire sera exercée par des mémorisations et l'apprentissage de courts textes appris par cœur</p> <p>Mesures: 2/4, 3/4, 4/4. Aborder la battue à 2 et 3 temps</p>
<p>Ternaire</p>	<p>Rythmes non décomposés</p>  <p>Mesure: 6/8</p>
<p>Théorie Ecoute</p>	<p>Les altérations </p> <p>Gammes M (DO M, SOL M, F AM)</p> <p>Intervalles: voir document "travail mélodique"</p> <p>Notions de Tons et demi-tons (T et t)</p> <p>Notions de temps, mesures, reprises et signes associés, anacrouse</p> <p>Notions de tempo et termes italiens (lento, adagio, moderato, allegro)</p> <p>Notions de nuances, phrasé et leurs signes associés f, p, crescendo/decrescendo, point d'orgue, staccato, legato</p> <p>Découverte des timbres</p> <p>Accord/arpèges, mouvements mélodiques ascendant et descendant</p>


Le binaire et le ternaire seront évalués par :

- un écrit
 - . Copie/écriture
 - . QCM de cellules mesurées ou non
- un oral
 - . Lecture rythmique

La théorie et l'écoute seront évaluées par :

- un écrit
 - . Dictée de notes
 - . Auto-dictée autour du répertoire

◆ Travail mélodique

	Acquisitions
Intervalles/Lecture de notes	 Lecture de notes conjointes et à la 3 ^{ce} dans la portée - Lecture relative Notions d'intervalles Accord/arpèges, mouvements mélodiques ascendant et descendant
Répertoire	Répertoire en liaison avec le chant choral

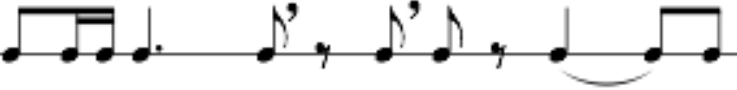

Les intervalles et la lecture de notes seront évalués par :

- un écrit . Copie, écriture
- un oral . Lecture de notes

➤ **1C2**

◆ Travail rythmique/Théorie

	Acquisitions

Binaire	<p>Rythmes et silences associés</p>  <p>Mesures: les mêmes, exprimées avec la pulsation frappée silencieusement</p> <p>Battue dans le chant sur un texte connu</p>
Ternaire	<p>Rythmes et silences associés</p> 
Théorie Ecoute	<p>Tonalités : DO, FA, SOL / notion de mode mineur</p> <p>Notions de Tonique, dominante, Sensible</p> <p>Intervalles: 2M, 2m, notion d'intervalles harmoniques et mélodiques</p> <p>Nuances: ff, pp</p> <p>Signes de reprises et Da Capo</p> <p>Notion de cadence (conclusif/suspensif)</p> <p>Battue de mesure sur texte écouté</p>



Le binaire et le ternaire seront évalués par :

- un écrit QCM de reconnaissance de formules rythmiques
- Copie/écriture
- un oral Lecture rythmique parlée, jouée et chantée

La théorie et l'écoute seront évaluées par :

- un écrit Reconnaissance binaire/ternaire, M/m,
- Théorie simple sur texte d'application à 1 voix
- joué ou chanté au préalable
- Mémorisations, auto-dictée

◆ Travail mélodique

	Acquisitions
Intervalles/Lecture de notes	Etude de  et  dans la portée, lecture relative
Répertoire	Répertoire en liaison avec le chant choral

Les intervalles et la lecture de notes seront évalués par :

- un oral
 - . Lecture de notes
 - . Déchiffrage chanté simple avec les nom des notes (sons conjoints, tempo donné)
 - . ou une intonation accompagnée au piano et chant préparé).

Le binaire et le ternaire seront évalués par :



- un écrit . Reconnaissance de formules rythmiques avec support mélodique
- . Court relevé rythmique après mémorisation
- un oral . Lecture rythmique parlée en clé de SOL parlée avec pulsation exprimée ou frappée.

La théorie sera évaluée sur un écrit (texte d'application à deux voix).

L'écoute par :

- un écrit . Auto-dictée,
- . Notes à la volée
- . Relevé mélodique après mémorisation avec nom de la tonique

◆ Travail mélodique

	Acquisitions
Intervalles/Lecture de notes	Lecture de notes :  et  sons conjoints, 3 ^{ce} , 4 ^{te} , 5 ^{te} , 8 ^{ve} + lecture relative
Répertoire	Tous répertoires

Les intervalles et la lecture de notes seront évalués par :

- un oral . Lecture de notes en clé de SOL et clé de FA
- + lecture relative
- . Déchiffrage chanté avec le nom des notes précédé d'une intonation accompagnée au piano.

Le répertoire sera évalué par un oral (chants préparés).

4) Passage en cycle 2 :

A l'issue de ce cycle, l'élève présente un examen d'entrée en 2^{ème} cycle devant un jury.

La mention minimum Assez Bien avec encouragements est requise pour entrer en 2^{ème} cycle.

Cette évaluation est la même pour le cursus ICD.

IV. Cycle 2⁵ :

2) Contenu :

- **2C1 et 2C2 et 2C3** 1h30 de FM + pratique collective au choix* + 45min de pratique instrumentale ou vocale
- **2C4** 2h de FM + pratique collective au choix* + 1h de pratique instrumentale ou vocale.

Lors de l'examen effectué en 2C2, les élèves pourront choisir d'intégrer un cursus non diplômant, avec l'accord de l'équipe pédagogique. L'élève suit alors un cours instrumental de 30 minutes. La suspension des cours théoriques (culture musicale, FM, écriture) est proposée au bénéfice de diverses pratiques collectives (orchestre cordes, orchestre symphonique, musique de chambre, ateliers vocaux, improvisation, jazz,...).

Au cours du 2nd cycle, les élèves peuvent poursuivre le cursus danse sous conditions.

***Pratiques collectives :**

- chant choral ou chant traditionnel (Obligatoire pour les pianistes, harpistes, guitaristes)
- jeunes voix (du CE2 à la 5^{ème} et sur audition)
- jeune chœur (à partir de la 4^{ème} et sur audition)
- polyphonies traditionnelles (sur audition)
- atelier structures Baschet (initiation à l'improvisation)
- atelier jazz et musiques improvisées
- orchestre d'harmonie
- orchestre cordes
- orchestre symphonique
- atelier de musique ancienne
- musique de chambre
- participation à des spectacles, classes ouvertes...

3) Objectifs visés au terme du cycle 2 :

- Acquisition de méthodes de travail personnel, favorisant le sens critique, la prise d'initiative, l'appropriation des savoirs transmis
- Réalisation d'une première synthèse entre pratique et théorie, approche sensible et bagage technique
- Préparation au « métier » de musicien (amateur ou professionnel) par la pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble

A l'issue des examens, une attestation de fin de 2° Cycle ou un Brevet d'Etudes Musicales est délivrée par l'établissement


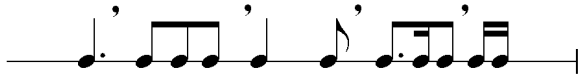

4) Acquisitions et évaluations :


Directions générales de travail

- Battue de mesure acquise
- Approfondissement des rythmes
- Autonomie dans l'approche d'une partition
- Développement de l'écoute mélodique et harmonique
- Acquisition d'éléments de base en analyse harmonique

➤ 2C1

- ◆ Travail rythmique/Théorie

	Acquisitions
Rythmes	<p>Consolidation des acquisitions du cycle 1 Nouveaux acquis : <u>à la noire</u></p>  <p>et autre monnayage avec les silences</p> <p>Mesures: <u>à la croche</u> 3/8</p>  <p>et silences.</p> <p><u>A la blanche</u> 2/2</p>  <p>Nouveaux rythmes <u>ternaires</u> :</p>

	 <p>Travail sans décomposition, battue de la mesure à 2,3 et 4 temps</p>
<p>Théorie Ecoute</p>	<p>Intervalles: voir travail mélodique Gammes M et m avec 3 altérations à la clé et leurs accords parfaits (état fondamental) Termes italiens : élargissement du vocabulaire Appoggiatures barrée et non barrée Accords: M et m dans l'écriture anglo-saxonne (jouer et reconnaître) Commentaire d'écoute (mode, métrique, structure, timbres, cadences, notion de style...)</p>

Les rythmes seront évalués par :

- un écrit
- un oral
- . Relevé rythmique après mémorisation
- . Lecture rythmique frappée (avec ou sans accompagnement)
- . Lecture rythmique parlée avec battue de la mesure

La théorie et l'écoute seront évaluées par un écrit (texte d'application tiré du répertoire).

◆ Travail mélodique




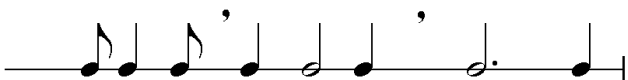
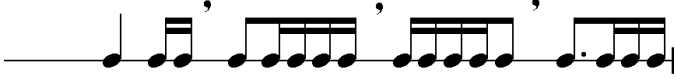
	Acquisitions
Intonations/Intervalles	Lecture de notes de tous les intervalles Etude d'UT 3 (par la transposition) Intervalle de sixte et septième + qualification
Répertoire	Tous répertoires

Les intonations et les intervalles seront évalué par :

- un écrit
 - . Relevé mélodique après mémorisation
 - . Intervalles harmoniques de 2 sons (sous forme de reconnaissance d'intervalles)
- un oral
 - . Lecture de notes
 - . Transposition chantée sur un texte appris
 - . Déchiffrage chanté avec battue de la mesure
 - . Chants par cœur avec les paroles et le nom des notes

➤ 2C2

◆ Travail rythmique/Théorie

	Acquisitions
Rythmes	<p>Rythmes: <u>à la noire</u></p>  <p>Approche du </p> <p><u>A la croche</u></p>  <p>+ consolidation des acquis de 2c1</p> <p><u>A la blanche (3/2)</u></p>  <p><u>En ternaire</u></p> 

Théorie Ecoute	<p>Intervalles : voir « travail mélodique »</p> <p>Intervalles renversés</p> <p>Tonalités : les tonalités M et m (4 altérations à la clé)</p> <p>Cadence : parfait / demi-cadence avec modulations</p> <p>Termes italiens: élargissement du vocabulaire</p> <p>Chiffrages des accords parfaits et leurs renversements :</p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>5</td> <td>6</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>4</td> </tr> </table> <p>Identification des degrés harmoniques</p> <p>Tons voisins</p> <p>Approfondissement de la notation anglo-saxonne</p> <p>Notion de l'accord de septième de dominante</p>	5	6	6			4
5	6	6					
		4					

Les rythmes seront évalués par :

- un écrit . Relevé rythmique sur thème après mémorisation
- un oral . Lecture rythmique parlée avec battue de la mesure

L'écrit sera évalué par une théorie (texte d'application tiré du répertoire sur enregistrement) et un commentaire d'écoute préparant la théorie et/ou le relevé.

◆ Travail mélodique

	Acquisitions
Intonations/Intervalles	<p>Approche de la clé d'UT 4 par transposition chantée 2^e inférieure et par rapport aux instruments transpositeurs</p> <p>Composition, construction de 7 m associée à la 7^{ème} de Dominante</p> <p>Accords et renversements</p>
Répertoire	Tous répertoires

Les intonations et intervalles seront évalués par :

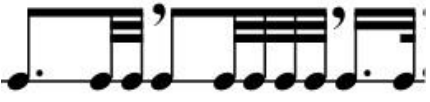
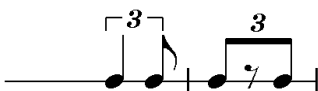
- un écrit . Relevé mélodique
- . Relevé de basse

- un oral
 - . Trouver la tonalité d'une extrait sonore
 - . Lecture de notes (transposition ou non)
 - . Déchiffrage chanté avec battue de la mesure précédé d'une intonation accompagnée au piano.

Le répertoire sera évalué par un oral (chant par cœur avec paroles).

➤ **2C3**

◆ Travail rythmique/Théorie

	Acquisitions
Rythmes	<p>Rythmes: consolidation des acquis de 2c2</p>  <p>avec monnayage et silences associés</p>  <p>Mesures: 5/8, 4/2 Mesures à 1 temps</p>
Théorie	<p>Notions d'intervalles diminués, augmentés et redoublés</p> <p>Tonalités M et m (5 altérations à la clé)</p> <p>Gamme mineure mélodique ascendante et descendante</p> <p>Cadences + cadences plagale et rompue</p> <p>Accord parfait : chiffage état fondamental et renversements - 7 dominante (état fondamental)</p> <p>Termes italiens: élargissement du vocabulaire</p>

Les rythmes seront évalués par :

- un écrit
 - . Relevé rythmique après mémorisation
- un oral
 - . Lecture rythmique frappée (1 voix ou alternées ou duo)
 - . Lecture rythmique parlée avec battue de la mesure et/ou jouée à l'instrument

L'écrit sera évalué par une théorie (texte d'application tiré du répertoire joué au piano ou sur enregistrement) et un commentaire d'écoute.

♦ Travail mélodique

	Acquisitions
Sensoriel	Mémorisations, improvisation
Intonations/Intervalles	Intervalles : la 6m/6M et la 7m/7M Transposition à la 2 ^e et à la 3 ^e Etude des clés: application à des textes instrumentaux en relation avec les instruments transpositeurs Codages anglo-saxon
Répertoire	Tous répertoires



Les intonations et les intervalles seront évalués par :

- un écrit
 - . Relevé mélodique après mémorisation
 - . Relevé 2 voix (basse et/ou soprano)
- un oral
 - . Lecture de notes tirées du répertoire avec parties d'instruments transpositeurs correspondant aux clés étudiées
 - . Déchiffrage chanté avec le nom des notes précédé (ou non) d'une intonation accompagnée au piano

Le répertoire sera évalué par un oral (chants par cœur ou non avec paroles ou nom de notes).

➤ 2C4

◆ Travail rythmique/Théorie

	Acquisitions
Rythmes	<p>Décomposition à la croche</p> <p>Mesures à la noire et noire pointée, à la croche et croche pointée, blanche et blanche pointée, mesures irrégulières (5/8, 7/8)</p> <p>Rythmes (frappés) Le triolet dans tous ses monnayages</p>  <p>Duolet et toutes liaisons et silences associés</p> <p>Mesures: 5/8 (7/8, 5/4)</p>  <p>Equivalences : temps=temps (dans les 2 sens) et subdivision</p>
Théorie	<p>Tonalités : toutes les tonalités M et m</p> <p>Cadence : rompue, plagale, tierce picarde</p> <p>Analyse tonale en relation avec les tons voisins</p> <p>Accords :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur partition accords parfaits avec renversements, 7+ avec renversements, 3ce picarde - à l'écoute reconnaissance accords M/m, 7ème de dominante <p>Relation entre la notation anglo-saxonne et classique</p> <p>A l'audition, parcours tonal simple</p> <p>Commentaires d'écoute : mélodie, lied, opéra, musique religieuse, symphonie, concerto, suite (programme à adapter selon les projets du conservatoire).</p>

Les rythmes seront évalués par un oral (déchiffrage rythmique parlé et/ou frappé).

La théorie sera évaluée par un écrit :

- Sur partition, plan tonal, chiffrage d'accords parfaits avec renversements, 7+ avec renversements, 3^{ce} picarde (3 évaluations en CC)
- Relevé mélodique et harmonique avec points de repères et structure (relevé de thème, de basses) en examen final
- Commentaires d'écoute sur le programme (moyenne entre une évaluation en CC et une en examen final)
- A l'écoute : reconnaissance M/m, 7^{ème} de dominante et 7^{ème} d'espèces (3 évaluations en CC)
- Parcours tonal simple (moyenne entre une évaluation en CC et une en examen final)
- Ecriture de thèmes monodiques, mémorisés avec notes et rythmes (contrôle continu)

◆ Travail mélodique

	Acquisitions
Intonations/Intervalles	Tous les intervalles Etude d'UT 1 Utilisation des clés par rapport aux instruments transpositeurs et transposition
Répertoire	Tous répertoires

Les intonations et les intervalles seront évalués par :

- un oral
 - . Lecture de notes en contrôle continu
 - . Déchiffrage chanté avec le nom des notes (battue de mesure).

Le répertoire sera évalué par un oral (chants avec paroles ou nom de notes à 1 ou 2 voix).

Les élèves scolarisés dans les collèges partenaires du conservatoire peuvent bénéficier de classes à horaires aménagés (ou d'aménagement d'horaires). L'admission se fait sur tests d'entrée pour les élèves extérieurs.

5) Passage en cycle 3 :

A l'issue du cycle 2 diplômant, l'élève présente un examen d'entrée en cycle 3 devant un jury constitué de professeurs de l'équipe pédagogique et de jurys extérieurs. La mention minimum Assez Bien avec encouragements est requise pour entrer en cycle 3.

V. Cycle 3⁶ :

Le cycle III prépare à l'obtention de l'UE du C.E.M. (Certificat d'Etudes Musicales) et du D.E.M. (Diplôme d'Etudes Musicales). Au terme de ce cycle, l'obtention d'une mention supérieure ou égale à Assez Bien avec encouragement valide l'UE de FM pour le Certificat. Si l'élève obtient une moyenne supérieure ou égale à Bien à l'unanimité, il valide l'UE de FM du D.E.M. (instrumental ou vocal)

1) Contenu :

L'élève assiste à un cours de FM hebdomadaire de 2h auxquelles s'ajoute un module d'1h d'écriture (obligatoire pour l'obtention de l'UE de CEM). La poursuite du module d'écriture/analyse est obligatoire en cursus pré-professionnel à dominante instrumentale ou vocale pour l'obtention de l'UE de DEM (au minimum sur une durée de 2 ans validée par la mention Bien à l'unanimité en contrôle continu)

Dès la 3^e année, les élèves peuvent choisir de remplacer cette matière par un cours d'histoire et esthétique ou d'assister aux cours dans les deux matières⁷

La formation s'enrichit par la participation aux orchestres, aux ensembles de musique de chambre, aux rencontres avec des artistes en résidence ou par le biais des masterclasses et des rencontres artistiques diverses.

2) Objectifs visés au terme du cycle 3 :

- Capacité à réaliser un projet artistique individuel et collectif.
- Maîtrise technique du langage musical dans toutes les esthétiques.

⁶ D'une durée de 2 à 5 ans.

⁷ Cf 3) b et c.

3) Acquisitions et évaluation :

a. Formation Musicale :

Directions générales de travail

- Autonomie dans le déchiffrage d'une partition, compréhension des différents langages de la Renaissance au contemporain.
- Développement du langage et de l'écoute analytique et harmonique

◆ Travail rythmique/Harmonie

	Acquisitions
Lectures	<p><u>Rythme :</u> Consolidation et développement des acquisitions du 2C4 Toutes mesures régulières et irrégulières Equivalences temps=temps et subdivision Non mesuré, pulsations irrégulières et valeurs ajoutées Frappé alterné, parlé, à 2 voix, avec paroles.</p> <p><u>Clés :</u> Idem 2C4+clé d'ut 2 Sur partition pour instruments transpositeurs</p>
Travail harmonique	<p>Consolidation et développement des acquisitions du 2C4 Accords : sur partition accords parfaits avec renversements, 7^{ème} de dominante avec renversements, notes étrangères, 3^{ce} picarde, accords de 7^{ème} diminuée et 7^{ème} d'espèces Relevé grilles d'accord Jazz A l'écoute : plan tonal, cadences et basse chiffrée Commentaires d'écoute : Programme à adapter selon les projets du conservatoire.</p>

Les lectures seront évaluées par :

- un oral
- . Lecture de texte en contrôle continu (en interne)
- . Déchiffrage rythmique parlé/joué ou frappé

Le travail harmonique sera évalué par :

- un écrit
- . Plan tonal et basse chiffrée
- . Questionnaire d'écoute portant sur des éléments de culture et de langage abordés dans le cycle

◆ Travail mélodique

	Acquisitions
Mélodique	<p><u>Pratique vocale :</u> Déchiffrage sur le nom ou sur paroles des notes d'œuvres du baroque au contemporain Initiation à diverses esthétiques : jazz, musiques traditionnelles... Transposition spontanée</p> <p><u>Reconstitution de texte :</u> Relevé de thèmes monodiques et polyphoniques joués au piano ou extrait du répertoire à l'aide du diapason. (CD)</p>

Le mélodique sera évalué par

- un oral . Déchiffrage chanté, sur le nom des notes, accompagné au piano (en examen avec jury extérieur).
- un écrit . Relevé de synthèse mélodique et rythmique

◆ Autonomie

	Acquisitions
Autonomie	<p><u>Découverte de différentes esthétiques :</u> Improvisation générative, jazz, musiques traditionnelles, musiques anciennes, MAO</p> <p>En collaboration avec les professeurs référents, les élèves constituent des groupes par affinité musicale, abordent une esthétique au choix et se l'approprient avec les outils acquis tout au long de leur scolarité musicale.</p> <p>Ils développent leur créativité et leur esprit critique. Cette épreuve synthétise leurs acquis artistiques et techniques.</p>

En FM, l'épreuve d'autonomie (en collaboration avec des professeurs référents) incite l'élève à découvrir une esthétique parmi un choix proposé (jazz, chant traditionnel, improvisation, musique avec électroacoustique...) et à s'approprier ce matériau pour créer un morceau musical à jouer sur scène en petite formation (instrumentation au choix). Elle lui permet de découvrir des outils de mise en scène : éclairage, sonorisation, projections (vidéo, images...)... Le but est que l'élève prenne conscience que les outils acquis tout le long de sa scolarité musicale constitue un bagage suffisant pour vivre dès à présent sa propre expérience musicale.

C'est une réalisation instrumentale et/ou vocale en petite formation.

Les critères d'évaluation sont :

- Qualité de la réalisation
- Aptitude à créer et improviser
- Investissement musical

b. Ecriture et Analyse :

Objectifs :

- Maîtrise des éléments et des codes du langage tonal du Baroque au début XXème siècle
- Développer et affiner l'écoute intérieure : audition horizontale et verticale, notions d'arrangement vocal et instrumental
- Capacité à concevoir une polyphonie de 2 à 4 voix à partir d'une mélodie donnée
- Développer et structurer la créativité : sens de la forme, du « coloris » instrumental etc. Chaque année, composition d'une pièce pour son instrument (pouvant être associé à d'autres) et jouée en public au cours de l'année.
- Installer des repères solides de culture musicale du Moyen-Âge à nos jours

Contenus :

➤ **1^{ère} année (1h hebdomadaire):**

- Travail de maîtrise orale très fine des intervalles
- Initiation à l'harmonisation à 2 puis 4 voix (réalisation) pour quatuor vocal: accords de 5^{te} et 6^{te}, modulations
- Questionnaires de culture musicale: repérages d'esthétiques et d'époques

➤ **2^{ème} année (1h30 hebdomadaire) :**

- Approfondissement de l'écriture polyphonique
- Elargissement progressif du vocabulaire musical: accords 6_4, 7+ et renversements
- Prise en compte des spécificités stylistiques (classique, romantique)
- Initiation à l'écriture de quatuor à cordes : spécificités instrumentales et d'ensemble

➤ **3^{ème} et 4^{ème} années (1h30 hebdomadaire)**

- approfondissement de la 2^{ème} année, élargissement du vocabulaire musical: accords de 9^è, 7^è d'espèces, notes étrangères, altérations
- Affinement et élargissement des spécificités stylistiques (de Bach à Schumann)
- Initiation éventuelle à l'écriture pianistique

Evaluation :

- 1^{ère} année : le contrôle continu valide le module d'écriture/Analyse du l'UE de Formation musicale du CEM. La mention B+ est requise.

- A partir de la 2^{ème} année: l'élève peut choisir entre plusieurs options:

-soit il s'oriente vers un DEM à dominante instrument: dans ce cas, il validera son UE d'écriture/Analyse sur contrôle continu à partir de la fin de la 2^{ème} année. Il pourra le faire aussi à la fin de la 3^{ème} ou de la 4^{ème} année. La mention B+ est requise à la fin de l'année de validation.

-soit il s'oriente vers un DEM à dominante culture musicale ou formation musicale: la validation de l'UE sera soumise à la moyenne de l'examen de la fin de la 4^{ème} année et du contrôle continu. Pour l'obtention de l'UE, la mention B+ est requise.

-dans le cas d'un élève en CEM, les cours pourront être suivis sur la base du volontariat et soumis à l'évaluation sur contrôle continu (travail de l'année + examens de contrôle).

- 2 examens sont prévus au cours des études:

- à la fin de la 2^{ème} année: examen de contrôle avec mise en loge de 4h: réalisation d'une basse et d'un chant donné pour quatuor vocal

-à la fin de la 4^e année : mise en loge de 5h: réalisation d'un alterné (basse et chant) pour quatuor à cordes ou soliste/accompagnement de piano, dans un style proche de Mendelssohn et Schumann.

Cet examen est de contrôle dans le cadre d'un DEM à dominante instrument, de validation dans le cadre d'un DEM à dominante culture musicale ou formation musicale (voir 3 paragraphes plus haut).

Modules d'écriture/Analyse complémentaires

Un des deux modules pourront être choisis au cours d'une année supplémentaire :

- ♦ **Module de contrepoint** (2h hebdomadaires) : module de perfectionnement de l'écriture polyphonique.

- Travail sur des chorals dans le style de Bach à 4 voix (voire 5)
- Initiation à l'écriture fuguée (3 voix sur basse non chiffrée) et/ou à l'invention à 2 et 3 voix (à partir d'une incise)

Evaluation: Uniquement sur contrôle continu. Un choral et une fuguette (ou invention) auront valeur de contrôle.

- ♦ **Module atelier initiation aux styles** (1h30 hebdomadaire) : approche et mise en pratique de différents styles de la fin XIXème/ début XXème siècle : Liszt, Wagner, Fauré, Debussy, Ravel

- Analyse d'œuvres des auteurs : langage harmonique, tournures stylistiques, procédés d'arrangement
- Travail sur des textes d'auteurs authentiques
- Arrangement instrumental tenant compte des caractéristiques des auteurs concernés

Evaluation : Uniquement sur contrôle continu. Un texte de chaque style aura valeur de contrôle.

La mise en place de ces modules s'effectuera en fonction du nombre des demandes d'élèves (2 minimum) et des disponibilités horaires.

c. Histoire et esthétique :

Cette discipline plus « universitaire » nécessite une bonne autonomie de l'élève en terme de travail personnel : recherche, documentation, écoute de musiques différentes. Une bonne capacité de synthèse est souhaitable.

L'accès à ce cours est possible à partir de la 3ème année d'écriture/Analyse, et peut remplacer le cours d'écriture/Analyse dans le cadre d'un DEM à dominante instrument. Pour un DEM à dominante culture musicale ou formation musicale, il sera suivi parallèlement au cours d'écriture/Analyse.

La scolarité s'étend sur 2 années à raison de 2h hebdomadaires.

Objectifs :

- Elargir et affiner sa culture musicale : du Moyen-Âge à nos jours
- Développer une écoute structurée liée à l'Histoire et aux différentes esthétiques
- Maîtriser le vocabulaire approprié pour décrire et commenter des éléments musicaux, affiner le rédactionnel et l'expression orale
- Développer la curiosité musicale : être incité à écouter régulièrement des musiques différentes avec ou sans partition et à fréquenter le spectacle vivant
- Développer l'esprit de synthèse : aller à l'essentiel, mettre en relation des éléments artistiques etc.

Contenus :

- Présentation rapide des divers courants esthétiques replacés dans leur contexte historique
- Travail sur les différentes formes utilisées au cours de l'Histoire de la musique : formes baroques, classiques, formes « libres » du XIXème et XXème siècles
- Travail d'analyse par l'écoute : relever les éléments forts et structurants, faire appel à ses références culturelles, initiation au commentaire d'écoute
- Travail d'analyse sur partition : questionnaires aidant à dégager les éléments forts et structurants d'une œuvre et les principales composantes du discours (forme, modulations, éléments thématiques, instrumentation etc.)

Evaluation :

- Dans le cadre d'un DEM à dominante instrument, la validation peut s'effectuer dès la fin de la première année sur contrôle continu. La mention minimum requise est B+.
- Dans le cadre d'un DEM à dominante culture musicale ou formation musicale, l'élève produira un travail d'exposé oral de 30 minutes maximum sur une œuvre écrite après 1945 dans un langage non tonal.
Ce travail sera fait en autonomie : recherche, documentation, élaboration de documents accompagnant le propos (le professeur interviendra pour aider à la mise en forme et à l'expression orale).
Une rédaction sous forme de « mémoire » pourra être réalisée. Dans ce cas, un exemplaire sera conservé à la bibliothèque du Conservatoire.
Ce travail sera présenté en jury à la fin de l'année scolaire et sera mis en moyenne avec le contrôle continu pour validation de l'UE.

Techniques du son

Du technicien de studio au sonorisateur, en passant par le preneur de son ou l'acousticien, les diverses possibilités qu'offrent les métiers du son sont aussi variées que le son est présent dans notre quotidien.

Créée en septembre 2004, la classe des techniques du son dispense un enseignement dont l'objectif est d'acquérir les notions fondamentales du son, de former tout musicien à la prise de son professionnelle, au montage et au mixage.

Ce qui distingue la pédagogie de la prise de son dans un conservatoire, c'est l'apprentissage par la mise en situation : pour bien comprendre, il faut soi-même expérimenter.

Les élèves doivent effectuer de nombreux travaux pratiques pour acquérir les réflexes techniques qui leur permettront d'être plus à l'écoute des attentes artistiques des musiciens avec lesquels ils travailleront. Les cours pratiques se nourrissent du vivier culturel qu'est le conservatoire mais aussi du tissu culturel local pour une mise en situation régulière.

En plus du studio principal, deux cabines sont à disposition des élèves pour mettre en pratique les acquisitions des cours et pour la réalisation de leurs travaux personnels.



Cursus Techniques du Son en 3 ans

La formation s'adresse aux musiciens intéressés par l'enregistrement et le mixage, ou à toute personne désirant se préparer techniquement aux formations des métiers du son :

- Vous êtes novice en la matière et souhaitez découvrir les facettes de ce métier
- Vous êtes musicien et vous vous intéressez à l'aspect technique du son
- Vous possédez un home-studio et vous désirez l'exploiter au mieux
- Vous côtoyez déjà le domaine de l'audio, vous voulez vous perfectionner

Le cursus « Techniques du Son » propose d'aborder sur 3 années scolaires, les nombreux aspects du secteur audio en apportant aux élèves de solides connaissances théoriques et pratiques en prise de son professionnelle. Cette formation leur permettra aussi de développer une écoute analytique et critique.

Conditions d'admission

Nous limitons le nombre d'élèves par classe (idéalement 4, au maximum 6) afin que chacun puisse pratiquer au mieux et enrichir ses connaissances artistiques, développant ainsi sa propre personnalité de preneur de son.

Pour intégrer la classe des Techniques du Son, l'élève doit :

- Etre majeur
- Etre titulaire d'un Bac (scientifique de préférence)
- Grandes disponibilités (soirs, weekends...)
- Avoir au minimum un niveau musical, équivalent à un 3^{ème} cycle du conservatoire.
- Selon le nombre de postulants, une série de tests permettra de les départager (reconnaissance d'œuvres, commentaire technique et musical d'un enregistrement, réponse à un QCM sur des connaissances de base de l'audiovisuel).

Organisation des études

Les cours sont de 4 h / semaine auxquels il faut rajouter le travail personnel.

Tout au long de la formation, des travaux spécifiques sont demandés aux élèves : enregistrement et post-production, créations sonores... et les réalisations seront évaluées sous forme de contrôle continu.

A la fin de chaque année et en présence de professionnels, un examen validera les acquis permettant aux élèves de passer dans le niveau supérieur.

Débouchés

A la fin de son parcours, l'élève sera en possession de solides connaissances qui lui permettront, s'il a parallèlement à l'enseignement de la classe des Technique du Son un niveau scientifique et musical suffisant, d'intégrer les écoles de formation supérieure aux métiers du son (CNSMDP, Louis Lumière, la FEMIS, SAE...) ou de travailler dans des studios d'enregistrement et de mixage, en post-production ou en sonorisation, théâtre, spectacle vivant ou tournage de films...

Cursus d'une durée de 3 à 5 ans selon l'évolution de l'élève

Fréquence : 1 cours hebdomadaire de 3 à 4 heures tout au long du cursus



Première année : niveau débutant

Cette première année permet d'acquérir les connaissances de base dans les domaines de la prise de son studio. Ce cours est principalement axé sur la pratique. La théorie est abordée au cours de ces travaux, elle prend alors toute sa place et devient le complément évident d'un choix artistique et technique. Ces cours permettent d'aborder des sujets complexes sous une forme plus attractive. Ces connaissances sont approfondies dans les cours des 2^{ème} et 3^{ème} années dont les objectifs sont plus professionnels.

1) Contenu

Ce cours répondra aux nombreuses questions qu'on peut se poser quand on travaille dans le milieu du son.

➤ Sujets théoriques :

- Théorie et perception du son
- Psycho acoustique
- Bases d'électronique, mesures électriques et acoustiques, le Décibel
- L'analogique, le numérique
- Ecoute critique d'enregistrement

➤ Découverte des outils techniques :

- Le studio d'enregistrement
- Les interfaces d'acquisition audionumériques (cartes son...)
- Les microphones
- Les consoles de mixages analogiques
- Effets et processeurs de signal (Dynamique / Réverbération / Filtres...)

➤ Mise en pratique et initiation aux logiciels :

- Prise de son et montage

- La prise de son stéréophonique
- La prise de son multipiste
- Les techniques d'enregistrement multipiste
- Le montage et mixage sur les stations Pyramix et/ou ProTools ou autes

➤ **Notion d'adaptation à l'environnement :**

- Le son en live
- La fiche technique
- L'amplification
- L'acoustique des salles / Le traitement acoustique

➤ **Finalisation du support :**

- L'illustration sonore
- La connectique et le câblage audio-vidéo
- Synchronisation
- Gravure du CD / DVD

Selon les demandes, les complémentaires suivants pourront être abordés :

- Le MIDI,
- Les techniques de l'échantillonnage
- Introduction à la synthèse audionumérique
- La vidéo

2) Compétences nécessaires au passage en seconde année

➤ Réaliser l'enregistrement stéréophonique d'une petite formation :

- Ecoute et attente des musiciens,
- Choix et positionnement des micros,
- Gestion d'une séance d'enregistrement,
- Réalisation d'un script,
- Montage simple de cet enregistrement,
- Création d'un disque compact.

➤ Montage et optimisation d'un petit système de sonorisation

➤ Savoir identifier les principaux types de matériel audio et savoir les positionner dans la chaîne audio tout en respectant la logique des systèmes.

3) Evaluation

L'élève devra réaliser devant un jury, l'enregistrement d'une petite formation. Cette épreuve durera 1 heure. A l'issue de cette épreuve et durant 30 min, l'élève sera questionné sur ses choix artistiques et techniques puis interrogé sur les connaissances acquises lors de sa première année. Cette évaluation lui permettra de passer en 2^{ème} année.

II. Deuxième année : niveau expérimenté

Bien qu'il maîtrise les techniques de base, l'élève n'exploite encore qu'une faible partie des fonctionnalités du studio et de ses logiciels. Il développera de manière plus poussée son écoute critique.

1) Contenu

Cette 2^{ème} année est le prolongement de la 1^{ère} année. Toutes les techniques et théories déjà enseignées seront approfondies. L'élève devra se positionner dans l'apprentissage d'une autonomie dirigée. Elle lui permettra d'être directement confronté aux problèmes les plus souvent rencontrés dans le métier.

Nouveaux thèmes abordés lors de cette 2^{ème} année :

- Consoles numériques
- Le Golden Ears
- Test et analyse de différents types de matériels
- Les plug-ins
- L'utilisation des effets de manière créative
- Le Mastering
- Les règles pour travailler en toute sécurité (matériel et humain)

Les élèves devront réaliser durant l'année, plusieurs travaux personnels (enregistrements musicaux, cartes postales sonores, captation de dramatique...) dans le cadre de TIPE (Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés).

2) Compétences nécessaires au passage en troisième année

- Réaliser des enregistrements stéréophoniques et multipistes plus complexes :
 - Choix pertinent du style de prise de son
 - Direction artistique d'un enregistrement
 - Montage source / destination
 - Utilisation artistique des effets
 - Mastering
 -
- Pouvoir faire le montage et l'optimisation de système de sonorisation de grande taille

(200/300 pers)

- Avoir une interprétation personnelle de la prise de son

3) Evaluation

L'élève devra réaliser devant un jury, l'enregistrement d'une formation musicale plus importante qu'en 1^{ère} année. Cette épreuve durera 2 heures. A l'issue de cette épreuve et durant 30 min, l'élève sera questionné sur ses choix artistiques et techniques et puis il présentera l'un de ses travaux réalisés lors de l'année passée, fera une synthèse du déroulement de ce travail (positif / négatif) et argumentera ses choix. Il sera en même temps interrogé sur les connaissances acquises lors de sa 2^{ème} année. Cette évaluation lui permettra de passer en 3^{ème} année.

III. Troisième année : perfectionnement

Cette 3^{ème} année est destinée aux élèves ayant validé leur 2^{ème} année ou aux techniciens du son désirant perfectionner leurs connaissances par un échange avec les professionnels de la région.

1) Contenu

A ce stade de la formation, l'étudiant est en mesure de diriger un enregistrement mais aussi de finaliser le produit, c'est à dire fournir aux artistes un disque réalisé dans les règles de l'art, prêt à être envoyé dans une maison de pressage.

Nous aborderons lors de cette année des projets de plus grande envergure et affinerons de manière plus approfondie la connaissance des éléments du studio d'enregistrement.

Afin de développer une plus grande autonomie, les thématiques suivantes seront aussi abordées :

- L'autoproduction, la législation sur le son, l'industrie du disque
- La préparation d'importantes sessions d'enregistrements en studio et en live
- L'étude de console de mixage professionnel
- Les techniques avancées du mixage
- Le son et l'image
- Déplacement sur un salon audio-professionnel
- Le stage d'étude en studio d'enregistrement professionnel
- Rencontres avec des professionnels et échanges d'idées, suivi des dernières technologies

Les étudiants inscrits en 3^{ème} année du cursus feront des stages en situation ; à la Gespe, Tarbes en Scènes, au Parvis, dans des structures style Radio France et divers studios d'enregistrement et autres prestataires de services.

2) Validation du cursus

A la fin de la 3^{ème} année et pour valider un certificat, l'élève devra passer un examen composé des épreuves suivantes :

- Prise de son musicale et direction artistique (3h)
- Montage et mixage d'une séquence enregistrée (4 h)
- Connaissances théoriques
- Présentation d'un travail personnel
- Entretien avec le jury (1h)

Durant cette 3^{ème} année, des U.E. seront validées sous forme de contrôle continu :

- Connaissance des microphones
- Les différents couples de prise de son
- Connaissance des consoles de prise de son
- La post production (logiciels)
- Les effets
- La finalisation (normes audio, législation, Mastering...)

Cursus non diplômant sous forme d'ateliers

Vous pouvez suivre les cours des Techniques du Son quel que soit votre formation ou vos objectifs.

Chaque année, selon les places et les demandes, des cours sont constitués par âge, niveaux et attentes. Ils peuvent être plus axés sur la théorie, sur la sonorisation ou l'enregistrement de formations acoustiques voire électriques, la vidéo...

Ils sont habituellement de 2 à 4 heures hebdomadaire mais peuvent être aussi réalisés sous forme de plusieurs sessions de 1 à plusieurs jours.

I. Atelier « découverte des métiers du son » (2h hebdomadaire)

Plus généralistes, ces cours sont destinés aux lycéens curieux de découvrir cet univers. Ils offrent une vision plus large de ces métiers et leur permettent de choisir en connaissance de cause leur orientation future.

II. Atelier « prise de son » (4h hebdomadaire)

Cette formation s'adresse aux home-studistes, aux personnes ayant déjà eu des expériences dans le domaine du son, aux musiciens intéressés par l'enregistrement, le mixage, ou la sonorisation.

Largement inspirés du cursus, les cours dispensés abordent les mêmes thématiques, mais de manière moins intensive. Trois niveaux différents sont proposés laissant à chaque élève, le temps d'assimiler à son rythme les acquisitions.

III. Atelier « son et vidéo » (4h hebdomadaire)

Selon la demande, un cours plus axé sur le son et la vidéo est proposé. De la captation audio/vidéo à la post-synchronisation, les élèves sont confrontés aux diverses problématiques qui se rajoutent dès lors que l'image intervient.

Sujets plus spécifiques abordés :

- Fonctionnement d'une caméra
- Principe de prise de vue
- Captation type reportage
- Tournage multi-caméra
- Prise de son liée à l'image
- Montage audio et vidéo
- Post-synchro, Bruitages
- Export
- Création DVD (authoring)

IV. Atelier « CHAMD » pour les 4^e et les 3^e (1h hebdomadaire)

La classe des techniques du son travaille en collaboration avec l'atelier Chant Choral des 4^{ème} et 3^{ème} CHAMD dirigé par Corinne Provost.

Cette heure hebdomadaire permet aux élèves, par groupe de 5, de découvrir le fonctionnement d'un studio, de s'initier à l'enregistrement et au montage musical ; de créer leur première œuvre électro-acoustique. Les travaux réalisés lors de cette année serviront de bande sonore lors de leur spectacle de fin d'année.

V. Atelier « UE d'enregistrement » pour les élèves en cycle III (8h annuel)

De nos jours, il est important qu'un élève arrivé à ce niveau d'étude puisse se trouver, au moins une fois dans sa scolarité, en configuration d'enregistrement professionnel.

Par cette expérience, il aura l'occasion, en tant que musicien, de comprendre et de découvrir les contraintes liées à un enregistrement – temps d'installation, recherche de la prise de son qui retranscrira au mieux son interprétation, temps d'attente entre les prises...

Il aura aussi l'occasion de se retrouver de l'autre côté du miroir, dans le studio, lors des

prises de son d'un de ses collègues, et de comprendre le travail de montage possible ainsi que toutes les étapes nécessaires à la réalisation d'un disque.

Il découvrira aussi qu'un technicien peut aussi être un musicien dont l'avis et l'expérience lui seront d'une grande utilité, et qu'un enregistrement est un échange avant toute chose.

Cette expérience peut faire l'objet d'un entretien validant ainsi une UE optionnelle lors d'un passage de DEM.